



(11) **EP 1 834 698 A2**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
19.09.2007 Bulletin 2007/38

(51) Int Cl.:
B05B 1/30 (2006.01) B05B 9/01 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **07380019.5**

(22) Date de dépôt: **01.02.2007**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(71) Demandeur: **García Diez, Ana Belén**
47004 Valladolid (ES)

(72) Inventeur: **García Diez, Ana Belén**
47004 Valladolid (ES)

(30) Priorité: **15.03.2006 ES 200600596 U**

(74) Mandataire: **Urizar Barandiaran, Miguel Angel**
Gordoniz, 22-5
48012 Bilbao (Vizcaya) (ES)

(54) **Pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance**

(57) Pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, de ceux qui se composent d'une lance (3), d'une tête de distribution (2) et d'un corps de pistolet (1), la lance (3) s'accou-

plant par l'une de ses extrémités au corps du pistolet (1) et par l'autre, à la tête de distribution (2) et une baguette (4) qui remplit les fonctions de commande d'ouverture/fermeture de la buse pulvérisatrice (5) est installée, adossée extérieurement à la lance (3).

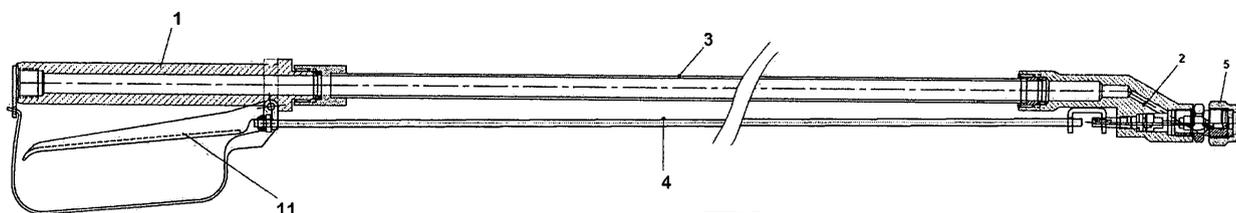


Fig. 1

EP 1 834 698 A2

Description

[0001] L'objet de l'invention est un pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance.

[0002] Dans l'état actuel de la technique, on connaît déjà des pistolets pulvérisateurs pour l'application de fluides visqueux, les dossiers EP0478758, P200201229, P9301199 et US2687739 pouvant, par exemple et entre autres, être cités, dans lesquels il s'agit d'appliquer des fluides visqueux à grande distance para rapport au récipient de stockage qui les contient.

[0003] Dans les exemples cités, il s'agit de rapprocher le pistolet du lieu éloigné d'application, mais on connaît également des pistolets pulvérisateurs ayant une lance accouplée au corps du pistolet, la tête avec la buse étant disposée à son extrémité libre. Ladite lance constitue le conduit du fluide et comporte à l'intérieur une commande mécanique pour l'ouverture/fermeture de la buse extrême, ce qui entraîne de gros problèmes d'obstruction, notamment lorsque le fluide à pulvériser est très visqueux.

[0004] L'objet de l'invention résout le problème :

a) en disposant la tête de distribution avec la buse pulvérisatrice à l'extrémité d'une lance, loin du corps du pistolet et montées entre elles ;

b) en accouplant la lance à l'une des extrémités de la tête de pulvérisation avec la buse et, de l'autre, au corps du pistolet ;

c) en actionnant l'ouverture/fermeture de la buse à partir de la détente même du pistolet ; au moyen d'une commande extérieure allongée, adossée à la lance.

[0005] Grâce à quoi :

a) on libère l'intérieur de la lance, ce qui facilite le flux de fluide visqueux ;

b) les opérations de nettoyage, d'entretien et de remplacement sont facilitées.

[0006] C'est pourquoi, le pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, constitue une invention nouvelle, qui implique une activité inventive et il est susceptible d'avoir une application industrielle.

[0007] Pour mieux comprendre l'objet de la présente invention, on a représenté sur les plans une forme préférentielle de réalisation pratique, susceptible de changements accessoires qui n'en dénaturent pas le fondement.

[0008] La figure 1 représente une section générale de profil en long d'un pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, selon l'invention, avec tous ses composants et particu-

larités pour un exemple non limitatif de réalisation pratique.

[0009] On décrit ci-dessous un exemple de réalisation pratique, non limitative, de la présente invention. D'autres modes de réalisation dans lesquels sont introduits des changements accessoires qui n'en dénaturent pas le fondement ne sont, en aucun cas écartés ; au contraire, la présente invention comprend également toutes ses variantes.

[0010] L'objet de l'invention est un pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, étant de ceux qui comprennent une lance (3), pour atteindre les endroits difficilement accessibles.

[0011] Dans ce type d'objets, le pistolet pulvérisateur se compose d'un corps (1) avec une détente d'actionnement (11) pour ouvrir/fermer la buse (5) accouplée à sa tête (2). Pour arriver aux endroits difficilement accessibles, on dispose d'une lance (3) entre le corps (1) et la tête (2), qui remplit la fonction de rallonge et à l'intérieur de laquelle coule le fluide visqueux et la commande d'actionnement.

[0012] Conformément à l'invention et suivant la réalisation représentée :

- Le corps (1), la lance (3) et la tête (2) du pistolet forme un assemblage unitaire.

- La lance (3) s'accouple par l'une de ses extrémités à la tête (2) et, par l'extrémité opposée, au corps (1).

- La buse pulvérisatrice (5) est disposée sur la tête (2) et l'assemblage à l'extrémité libre de la lance (3).

- La détente (11) installée sur le corps (1) du pistolet atteint/actionne l'ouverture/fermeture de la buse (5) au moyen d'une commande extérieure (4) allongée, qui est parallèle à la lance (3).

[0013] Les termes dans lesquels est rédigé ce mémoire sont certains et le reflet fidèle de l'objet décrit, qui doit être pris dans son sens le plus large et jamais sous une forme limitative.

Revendications

1. Pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, de ceux qui se composent d'une lance (3), d'une tête de distribution (2) et d'un corps de pistolet (1), **se caractérisant par le fait que** la lance (3) s'accouple, par l'une de ses extrémités, au corps du pistolet (1), et par l'autre extrémité, à la tête de distribution (2) qui comporte la buse pulvérisatrice (5) incorporée.

2. Pistolet pulvérisateur, notamment pour l'application de fluides très visqueux à grande distance, selon la

revendication antérieure, **se caractérisant par le fait qu'**étant adossée extérieurement à la lance (3) on dispose une baguette (4), qui remplit la fonction de commande d'ouverture/fermeture de la buse pulvérisatrice (5).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

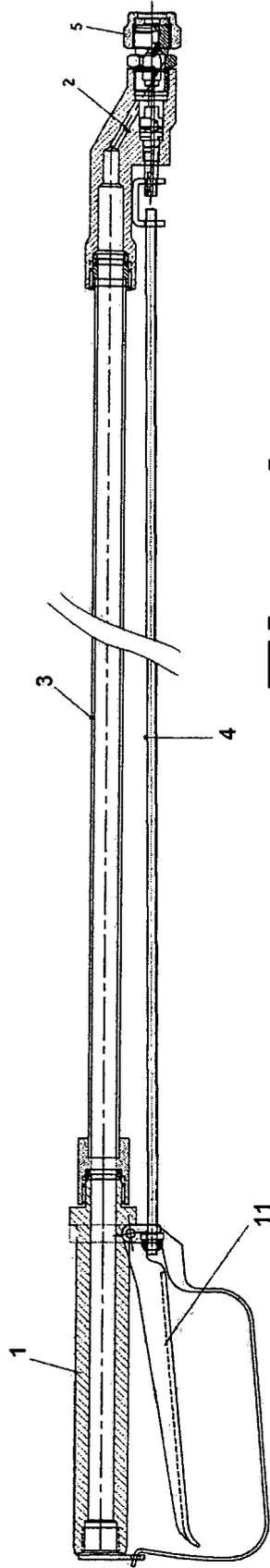


Fig. 1

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 0478758 A [0002]
- EP P200201229 A [0002]
- EP P9301199 A [0002]
- US 2687739 A [0002]